

# Le ragondin

«Un rongeur bien invasif»



Le ragondin\* est un gros rongeur à la silhouette massive et au pelage brun (il peut peser jusqu'à 10 kilogrammes), pourvu d'une grosse tête avec de toutes petites oreilles. Ses pattes arrière sont en partie palmées. La queue, écaillée, est longue et cylindrique. Le bout du museau, le menton et la plupart des vibrisses sont blancs.

Le principal critère d'identification réside dans la face externe de ses quatre incisives, d'un magnifique rouge vermillon. Il affectionne les cours d'eau lents, les eaux stagnantes, les marais, les lagunes et les estuaires. Il a la fâcheuse habitude de creuser des terriers dans les berges qui sont alors fragilisées. C'est un végétarien qui se nourrit de roseaux et de joncs, mais ne dédaigne pas les céréales comme le blé ou le maïs, au grand dam des agriculteurs, car cette espèce consomme chaque jour 30 à 40 % de son poids en végétaux. En hiver, il complète son régime alimentaire avec des écorces et des racines.

L'espèce, originaire d'Amérique du sud, a été introduite en Europe au 19<sup>ème</sup> siècle pour l'exploitation de sa fourrure. L'animal se reproduisant vite, les élevages se sont multipliés. Bon nombre de ces animaux se sont échappés d'enclos mal adaptés.

La crise de 1929 a ruiné les éleveurs qui les ont relâchés dans la nature. Cette espèce exotique a colonisé une grande partie de la France depuis les années 1930. Le ragondin est désormais présent dans plus de 70 départements. On trouve même des colonies aux portes de Paris, dans le bois de Meudon (étangs de Vélizy-Villacoublay), ou sur les berges de la Seine.

La population actuelle est évaluée à plus de 400 000 individus mais ces chiffres sont sous-estimés. Le ragondin a été classé en tête des 10 espèces exotiques invasives les plus nuisibles d'Europe. En consommant la végétation aquatique des berges, il réduit la surface des roselières utilisées par diverses espèces d'oiseaux aquatiques, pour les besoins de leur reproduction, et celle de frayères de poissons d'eau douce et de crapauds.

Comme ses prédateurs naturels (alligator, puma, jaguar), n'existent pas chez nous des moyens de luttés sont mis en place pour limiter sa population, comme les cages-pièges, ou le tir au fusil. Des études sont en cours pour la préparation d'appâts imprégnés d'hormones contraceptives destinés à limiter sa prolifération.

\* *Myocastor coypus*, ragondin, myocastor, castor des marais, famille des *Myocastoridae*



# La reine des prés



« Une plante à l'allure altière »

La **Reine-des-prés\***, ou spirée ulmaire est une plante herbacée vivace qui affectionne les lieux humides. On la rencontre sur le bord des cours d'eau, dans les fossés, les prairies humides, ou en lisière de forêts humides. En montagne, on la retrouve dans les mégaphorbiaies, associée à l'épilobe (Cf. lettre nature N°42), à la prêle et à la grande ortie. C'est son port altier qui lui a valu se s'appeler reine-des-prés.

Sa tige cannelée et rougeâtre peut atteindre 1 m de hauteur. Les feuilles, de couleur vert sombre, sont glabres au-dessus, et feutrées de duvet blanc en-dessous, sont divisées en folioles de taille différente. Les fleurs, de couleur blanc-ivoire et très odorantes, sont groupées en corymbes. Leur parfum attire les abeilles et de nombreux insectes. Les fruits sont des akènes spiralés et striés, d'où son nom de spirée. En froissant les fleurs et les feuilles, il se dégage une odeur aromatique, un peu pharmaceutique.



Il s'agit de l'odeur du salicylate de méthyle aux propriétés anti-inflammatoires que l'on retrouve également dans le saule (Cf. lettre N° 28).

Une molécule de synthèse bien connue, l'« aspirine », est dérivée des principes actifs de cette plante. On créant l'acide acétylsalicylique, par chimie de synthèse, on a copié la Nature et appelé la molécule « aspirine » en hommage à la spirée ulmaire. Cette molécule présente les mêmes propriétés que la spirée, mais sans avoir recours à cette plante ; elle est donc « a-spirée », comme l'indique le préfixe Latin, d'où « aspirine ».

Les sommités fleuries sont utilisées en infusion pour leurs propriétés diurétiques, sudorifiques, fébrifuges, antispasmodiques, elle possède aussi des propriétés digestives.

Attention de ne pas dépasser 60°C au risque de détruire certains principes actifs. **Cette boisson est déconseillée aux personnes allergiques à l'aspirine.**

\* *Filipendula ulmaria*, spirée ulmaire, reine des prés, barbe des chênes, herbe aux abeilles, famille des *Rosaceae*

## Animations de Châtenay-Malabry Tourisme

- Le 05/09 : Initiation au Géocaching
- Le 08/09 : Forum des associations
- Les 15 et 16/09 : Journées Européennes du Patrimoine (visites et animations)
- Le 29/09 : Promenade mycologique

RECEVEZ LE N° 74 PAR MAIL EN VOUS INSCRIVANT GRATUITEMENT SUR  
[lesechosdelaval@chatenay-malabry.fr](mailto:lesechosdelaval@chatenay-malabry.fr)

Newsletter disponible par mail ou à l'Office de Tourisme



98, rue Jean Longuet  
92290 Châtenay-Malabry  
Tél. : 01 47 02 75 22  
Mail : [tourisme@chatenay-malabry.fr](mailto:tourisme@chatenay-malabry.fr)

Rédaction : Jean-Christophe GUEGUEN  
Illustrations : J.C. GUEGUEN  
Retouches illustrations : Cyrille GUEGUEN  
Conception, réalisation : Stéphanie FLEURY  
Impression : Mairie de Châtenay-Malabry  
Directeur de la publication : Claudie BOUCHARD